



Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama  
Sous-Direction Fonctions Support  
Département Achat et Logistique

Naâma le :03/11/2022

Réf: AT/DOT45/SDFS/DAL/ 302 /2022

À

**Monsieur le Gérant de L'entreprise**  
**Mr BENSLIMANE ABDELOUAFI**

Rue Ben Mustapha Tahar N°58 Mecheria w-Naama

**Objet : Mise en demeure.**

Réf : Contrat d'adhésion à commande N°12/2022 du 11/10/2022 .

- Vu le contrat d'adhésion à commande N°12/2021 du 11/10/2022
  - Vu l'ODS N°57/2022 du 18/10/2022 relatif au travaux canalisation pour réseau de distribution Lotissement DALAA 2A.
  - Vu la réserve constatée par les services SDTO et signalé par le SDT qui sont comme suit :
  - Un retard enregistré dans la réalisation du chantier (renforcement du chantier par les moyens humains et matériels).
- Un délai de 48 (Quarante huit) heures est accordé pour relever la réserve.

Votre entreprise est mis en demeure a fin d'honoré ses engagements en vers Algérie télécom.

-Faute de quoi Algérie télécom sera sous l'obligation d'appliqué ses droits l'égaux selon la réglementation en vigueur

**Le Directeur Opérationnel des Télécommunications**

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115 000 000 000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05,Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

[www.algerietelecom.dz](http://www.algerietelecom.dz)

Email : [contact@at.dz](mailto:contact@at.dz)

Tél : +213 (021) 82 38 38